

COMMISSION ENSEIGNEMENT ET FORMATION CONTINUE

COMPTE-RENDU N°36 - REUNION DU 27/01/2020 (V1)

IAU, 15 rue Falguière– 75015 Paris

Rédaction : *Dany Hermel*

Présents : D. Hermel Wiart, P.M. Tricaud, M. Claramunt, V. Bouvier, P. le Houarno, S. Morin
Invités : Gilles Tatin (Animateur national du réseau des DRIF – Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche) **11H30**
Hugo Delamarre et Thimothée (président et trésorier de l'UFEP) **12h30**

Diffusion de ce compte-rendu :

FFP :

- Membres de la commission
- CA de la FFP
- Mise en ligne dans l'espace Membres du site Internet de la FFP
- Permanence : Régine Debray

Liste des référents dans chaque Ecole :

- ENSP Versailles-Marseille : Versailles : Véronique Laulier, Karin Helms
- ENSP Marseille (référent local) : Yannick Ronzoni, représentant région FFP PACA
- AGROCAMPUS Ouest d'Angers : Vincent Bouvier
- ESAJ Paris : Pierre Marie Tricaud
- ENSAP Lille : Céline Leblanc
- ENSAP Bordeaux : Hélène Soulier
- INSA Centre Val de Loire, École de la Nature et du Paysage, Blois : Sylvain Morin

Liste des membres (adhérents de la FFP) :

- ENSP Versailles-Marseille : Versailles : Véronique Laulier, Michel Audouy, Karin Helms
- ENSP Marseille (référent local) : Yannick Ronzoni, représentant région FFP PACA
- AGROCAMPUS Ouest d'Angers : Vincent Bouvier (Vice-président de la commission)
- ESAJ Paris : Pierre Marie Tricaud
- ENSAP Lille : Lilika Trohat et Caroline Bigot
- ENSAP Bordeaux : Dany Hermel Wiart (président de la commission)
- INSA Centre Val de Loire, École de la Nature et du Paysage, Blois : Sylvain Morin
- Membre SRP IFLA Europe: Marc Claramunt
- BTS et licence infographie paysagère: Fabio Piccioli et Patrice Le Houarno

ORDRE DU JOUR

- Validation du compte-rendu de la réunion du 16/09/2019 (n°35 V1)

1. Actualités

- Actualisation de la liste des membres de la commission Enseignement de la FFP et des référents dans les écoles (suite aux courriers des directeurs)
- Point sur l'accréditation des diplômes d'enseignement supérieur de paysage par l'IFLA Europe : AGROCAMPUS Ouest d'Angers
- ESAJ : point sur la reconnaissance du cursus et des diplômes (démarche RNCP pour le titre de paysagiste-jardinier)
- Rénovation Certification de spécialisation construction paysagère (sollicitation du Ministère de l'Agriculture) – Invité à 11h30 : Gilles Tatin (animateur national réseau des DRIF – Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche)

2. FFP et Écoles supérieures de paysage

- Conclusions des journées des écoles (21 au 22 janvier à Agrocampus ouest – Angers)
- Conclusion de l'atelier inter-école sur la recherche en paysage 2019 (14 novembre à Versailles)
- Représentation de la FFP dans les CA des écoles : personnalités qualifiées ou invitées
- Relation avec l'UFEP – services de la FFP en direction des étudiants – Invités à 12h30 : Hugo Delamarre et Thimothée
- Intervention de représentants FFP dans les écoles en 2020, rencontres avec les étudiants dans chaque école
- Services de la FFP en direction des étudiants
- Diplômes de paysage : les nouveaux talents 2018 et 2019

3. Formation continue

- Enquête sur la Formation continue (mission confiée par le ministère de l'environnement)
- L'offre de formation aux adhérents
- Point sur la certification des formations
- Point sur les formations prioritaires

4. Sujets divers

- Interaction avec les autres commissions
- Place des paysagistes praticiens dans les écoles supérieures de paysage
- Accès des paysagistes concepteurs au concours de l'ingénierie territoriale
- Observatoire de la profession
- Point BTS – consultation rénovation de formation de l'enseignement agricole

5. Planning 2020

COMPTE-RENDU

Validation du compte-rendu de la réunion du 16/09/2019 (n°35 V1)

Validé.

Objectif fixé: remettre le CR de la commission enseignement et Formation Continue aux membres du CA avant chaque CA (prochain le 11 mars).

1. Actualités

Actualisation de la liste des membres de la commission Enseignement de la FFP et des référents dans les écoles

Retour écrit de 2 Ecoles : Agrocampus ouest Angers et INSA Blois

Retour oral de 2 Ecole : ENSAP Bordeaux et ESAJ Paris

Liste des référents et des membres de la commission mise à jour (cf. page 1)

Point sur l'accréditation des diplômes d'enseignement supérieur de paysage par l'IFLA Europe : AGROCAMPUS Ouest d'Angers

Réforme L3 en cours (maquette pédagogique est en cours de restructuration) + reconnaissance niveau master M1 et M2

ESAJ : point sur la reconnaissance du cursus et des diplômes (démarche RNCP pour le titre de paysagiste-jardinier)

Le nouveau projet a été présenté lors de la journée des écoles :

L'ESAJ va produire un diplôme de bachelor assistant paysagiste et diplôme bac+5 de paysagiste jardinier ; le premier visera à être un jour reconnu comme niveau licence, sans confusion avec le titre déposé de Paysagiste-concepteur ; le second visera à être un jour reconnu comme valant grade de master, puis comme ouvrant au titre de paysagiste concepteur.

L'école étant privée, celle-ci devra avoir un contrat avec l'Etat (ce qui n'a jamais été le cas) et il faudra que 3 promotions sortent pour que l'Etat évalue le diplôme.

Dany demande si on ne fragilise pas les futurs diplômés qui n'auront pas le titre de paysagiste concepteur ? Pierre Marie précise que s'ils ne peuvent pas accéder à la commande publique en tant que mandataires, il leur reste le salariat, la commande privée, la commande publique en association, voire l'entreprise. C'est déjà l'éventail des métiers des diplômés actuels, dont la plupart n'ont pas sollicité le titre.

Sylvain demande si on ne rajoute pas encore de la confusion avec le titre de paysagiste-jardinier et si des échanges ont eu lieu avec l'UNEP et Val'hor ? Marc répond que ces échanges n'ont pas encore eu lieu et qu'il y avait autant de confusion entre les diplômes d'ingénieurs lorsque Blois le délivrait. Selon Pierre Marie il n'y a plus de confusion quand il existe un titre de paysagiste concepteur connu et reconnu. On est dedans ou dehors. Pour l'instant l'ESAJ est dehors mais vise à terme à être dedans.

Dany demande si on peut imaginer avoir un diplôme de paysagiste-jardinier dans le titre de paysagiste concepteur ? Pierre Marie rappelle qu'il y a déjà 2 diplômes (le DEP et ingénieur Agrocampus Ouest paysage) et une sensibilité spécifique de chaque école conduisant au même diplôme (DEP) ; Il peut donc y en avoir une de plus au sein d'un large socle commun.

Organisation de l'Ecole :

L'ESAJ est adossée au groupe SOS, avec des mécènes (Mugo, Base et autres).

Le conseil d'orientation est présidé par Gille Clément

La FFP sera sollicitée prochainement pour envoyer un représentant dans ce conseil d'orientation.

Rénovation Certification de spécialisation construction paysagère (sollicitation du Ministère de l'Agriculture)

Invité : Gilles Tatin (animateur national réseau des DRIF – Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche).

Le ministère sollicite aujourd'hui la FFP dans le cadre de la rénovation du certificat de spécialisation en construction paysagère. La réunion de ce jour permet d'informer la FFP des projets de rénovation en cours et à venir et de l'inviter à intervenir dans le cadre du référentiel métier (au même titre que l'UNEP)

Prochaines réformes :

2019 : science et technologie alimentation, technico-commerciales, oenologie

2020 : Horticulture, aquaculture, gestion forestière (GPN), BTS aménagement paysager (+ CS collaborateur concepteur paysagiste)....

Projet de référentiel d'activité et de compétence

Référentiel métier : UNEP, FFP,...

Groupe métier : proposer projet d'écriture à des partenaires pour avis.

Référentiel de certification (avec agro-sup Dijon)

Relation entre France Compétence et ministères (pour les CS)

Jusqu'à présent la concertation s'est organisée autour de personnes qui ne conçoivent pas. L'avis de la FFP permet de savoir où commence la conception et le niveau de compétence requis (lecture des plans, etc.). La commission énumère des thématiques à aborder dans ce type de formation :

- Veille et connaissance des matériaux (emprunte carbone non abordée ?...)
- Compactage et pollution des sol
- Réutilisation des matériaux du site (réemploi, économie circulaire, matériaux biosourcés)
- Connaissance et respect du vivant
- Être capable de proposer ou mettre en œuvre des pratiques alternatives
- La reconnaissance des végétaux
- Etc...

2. FFP et écoles de paysage

Conclusions des journées des écoles (21 au 22 janvier à Agrocampus ouest – Angers)

La FFP se réjouit d'avoir un vrai temps de parole et une écoute de la part des écoles et des ministères. Il a été rappelé l'obligation de certification avant le 1^{er} janvier 2021 ! A ce jour, le nombre de cas 2 et 3 ayant obtenu la reconnaissance du titre est encore bien insuffisant. Le compte rendu de ces rencontres est disponible sur le site du ministère

Conclusion de l'atelier inter-école sur la recherche en paysage 2019 (14 novembre à Versailles)

Représentation de la FFP dans les CA des écoles : personnalités qualifiées ou invitées

Suite aux courriers des Directeurs, des paysagistes ont été nommés aux Conseils d'administrations des Ecoles pour représenter la FFP

ENSP Versailles : Béatrice Julien Labruière

ENSAP Lille : Céline Leblanc

INSA Blois : Mathilde Martin et Christel Renard

ENSAP Bordeaux : Emmanuel Prieur

Agrocampus Ouest Angers : à déterminer ultérieurement quand les nouvelles instances seront envisagées suite à la création de L'institut Agro regroupant Agrocampus Ouestn Montpellier sup Agro et bientôt Agrosup Dijon

ESAJ : à déterminer ultérieurement

Relation avec l'UFEP

Services de la FFP en direction des étudiants – Invités à 12h30 : Hugo Delamarre et Thimothée.

En 2018, les étudiants de l'UFEP avaient obtenu un siège au CA de la FFP nationale afin de garantir le lien entre la FFP et les étudiants. Ce siège est resté vacant le temps de la restructuration de l'UFEP. Lors de la journée des écoles, Dany a invité deux représentants de l'UFEP à la commission enseignement afin d'évaluer leurs besoins, les actions à mener ensemble et les réintégrer au CA de la FFP.

Place des paysagistes praticiens dans les écoles supérieures de paysage

Retrouver le courrier et voir la suite à donner. Nécessité d'un état des lieux

Accès des paysagistes concepteurs au concours de l'ingénierie territoriale

Lors de la cérémonie du Grand prix national d'urbanisme à l'agence Ter à l'automne 2018, Mme Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales avait déclaré prendre personnellement en main le sujet concernant la reconnaissance du diplôme de DEP pour accéder aux concours de l'ingénierie territoriale.

En point d'étape à septembre 2019, on sait que la Direction Générale de la Fonction Publique (DGFP) a été saisie de la question et qu'elle partage l'analyse du Cabinet de la ministre pour faire en sorte que les porteurs du titre de paysagiste-concepteur puissent être autorisés de droit (c'est-à-dire directement et sans besoin de commission d'équivalence) à s'inscrire aux concours de l'ingénierie territoriale.

Cependant cela nécessite une modification du décret N°2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, afin d'y intégrer le titre de paysagiste concepteur.

Le CNFPT, le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire sont associés et informés des démarches en cours pour mettre en œuvre cette modification.

Cela avance donc, mais aucun calendrier de clairement annoncé semble-t-il ...

Point d'information sur les BTS

Rénovation des BTS prévus en 2022 (cf. Gilles Tatin/ Patrice le Houarno)

Intervention de représentants FFP dans les écoles en 2020, rencontres avec les étudiants :

- Indiquer les interventions au planning FFP
- Rencontres à coordonner avec UFEP

Services de la FFP en direction des étudiants

Rappel CR n° 33 : Un document avait été produit par V Bouvier et F Piccioli et soumis pour validation à la commission. VB renvoie le document aux membres de la commission présents ce jour pour actualisation et présentation à la réunion Communication pour mise en page.

V Bouvier renvoie le support.

3. Formation Continue

Enquête sur la Formation continue

Mission confiée par le ministère de l'environnement. Une première base a été envoyée par mail par Dany (modèle du MAJ). Mais nécessite une réflexion globale :

- Répertoire blocs de compétences pour identifier des thématiques (en vue de la certification à venir)
- Travailler avec les commissions stratégie et communication (objectifs et moyens)

Point sur la certification des formations

Intervention du ministère du travail lors de la journée des écoles des 21 et 22 janvier

La FFP n'est ni un syndicat ni un ordre. Il faut donc trouver un moyen pour accéder à une commission paritaire (à étudier avec la commission stratégie).

Dany propose que nous définissions d'abord les blocs de compétences avant de décliner leur contenu (en lien avec la commission stratégie de la FFP)

Interroger les Ecoles sur leur offre de formation continue et identifier les « spécialités » de chacune

3. Sujets généraux

Lien avec la recherche en paysage

Quels objectifs ? Quelle stratégie ? Comment valoriser la recherche ?

Research by design / programme recherche-action

(Pierre Marie, Karin, Vincent : faire réunion de travail)

Enjeu : formats de thèses académiques sur articles ou autres formats

Rappeler qu'il n'y a pas que les universités (ex : Agrocampus en lien avec Universités)

Rôle : vulgarisation de l'accès aux bourses CSIFRE (service aux membres FFP)

Cf. Collectivité locale qui coconstruit sujet de thèse avec école doctorant et agence d'urbanisme

+ Thèse par VAE

Vincent : faire message synthétique à l'attention des adhérents :

Thèse CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche)

- ne coûte pas forcément cher
- Vous montez en compétence
- Possibilité VAE

Comparatif des enseignements supérieurs en paysage

Non traité ce jour

5. Questions diverses

Observatoire de la profession

Récupérer informations des observatoires des métiers (tous les 4-5 ans) – à voir auprès de chaque membre ou référent des écoles

6. Planning 1^{er} semestre 2020

Prochaine réunion : ~~23/03 à 9h30 (Visio-conférence)~~ Annulé
25/05 à 9H30 (IAU ou Visio-conférence)